

SAUVONS L'EAU!

N°34

LE MAGAZINE DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
DÉCEMBRE 2017



Dossier

Coopération internationale Des bénéfices réciproques

NOUVEAU CONTRAT DE BASSIN POUR LE FIER ET LE LAC D'ANNECY **P.4** - LA ZONE HUMIDE DE LA SAUZAYE REPREND VIE **P.5** - LIBRE COURS AU FIL ET À LA DENANTE **P.7** - AVEC IQU'EAU, LES AGRICULTEURS INNOVENT **P.16** - LE PLATEAU DE VALENSOL PASSE EN MODE AGROÉCOLOGIQUE **P.17** - MICHEL DANTIN, L'ESPRIT DES PIONNIERS **P.20**

(NOUS AGISSONS)

19 juin

« Nous sommes heureux d'avoir porté cette démarche de labélisation qui valorise la bonne gestion de la ressource en eau dans un territoire soumis à de fortes tensions liées à son caractère méditerranéen et à des étiages sévères ».

Jacques Layre, président du Smage des Gardons lors de la labélisation du Gardon de Sainte-Croix en Lozère.



De g à d : G. Crouzat, maire de St-Etienne-Vallée-Française, L. Roy, directeur général de l'agence de l'eau, M. Manoa, Département de Lozère, G. Blanc, présidente de la Cle du Sage des Gardons. Au 2^e rang : D. Colin, directeur de la délégation de Montpellier de l'agence de l'eau et J. Layre, président du Smage.

28 juin

Réunis à Vinon-sur-Verdon (83), les acteurs de l'eau et des collectivités locales signent un 2^{ème} contrat de rivière pour restaurer le Verdon. Doté de 47 M€, il est porté par le PNR du Verdon.



P. Saez (conseillère départementale 13), A. Beauvillain-Bisquerra (EDF), G. Berthaud (agence de l'eau), B. Clap (PNR Verdon)

6 juillet

Les fortes mortalités piscicoles dans la Loue nécessitent des actions fortes. Les industriels du Haut-Doubs et de la Haute-Loue vont réduire leurs pollutions toxiques dispersées et protéger les rivières comtoises. Ils signent à Ornans (25) une opération collective « Action Loue » estimée à 2,4 M€, dont 1,4 M€ d'aides de l'agence de l'eau.



P. Bouquet (président du syndicat des eaux de la Haute-Loue) C. Lime (mairie de Besançon), P. Alpy (syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs), M. Demesmay (syndicat mixte de la Loue), G. Mouglin, (Fédération de pêche du Doubs), L. Tessier (agence de l'eau), A. Jeanbourquin (CCI du Doubs)

10 juillet

Entre Notre-Dame-de-Commiers et le Saut-du-Moine, en Isère, EDF remet en eau un tronçon du Drac sur 4 kilomètres et multiplie par quatre le débit de la rivière au niveau du barrage, permettant ainsi une continuité hydraulique.



Au centre : Marie-Noëlle Battistel, députée de l'Isère et présidente de la commission locale de l'eau et Christophe Ferrari, président de Grenoble Alpes Métropole

22 septembre

La Motte en Champsaur (05) inaugure sa nouvelle station d'épuration, en présence de Patrick Ricou (vice-président du Conseil départemental des Hautes-Alpes), Carmine Rogazzo (président de la Communauté de communes du Champsaur-Valgaudemar), du député Joël Giraud, de Yves Hocdé (secrétaire général de la préfecture), de la sénatrice Patricia Morhet-Richaud et de Nicolas Bernard (maire de la commune).



28 septembre

Un contrat de travaux 2017-2018, signé à Dijon entre l'agence de l'eau, l'Etat et Dijon Métropole, apporte plus de 21 M€ (dont 6,8 de l'agence) à l'assainissement, avec la création d'une usine de méthanisation des boues et des bio-déchets, aux économies d'eau et ainsi qu'à l'eau potable.

3 juillet

« Le contrat de baie des îles d'Or est un outil qui permet de fédérer l'ensemble des acteurs de la rade et de son bassin versant autour d'un objectif commun, celui de l'amélioration de la qualité des eaux et des milieux aquatiques ».

Gilles Vincent, président, lors de la signature à Toulon. Doté de 45,8 M€ sur 6 ans, ce contrat engage 45 partenaires pour 118 opérations.



De g à d : G. Berthaud (agence de l'eau), J-P. Giran (maire de Hyères), C-H. Leulier de la Faverie du Ché (préfet maritime de la Méditerranée), J-L. Videlaïne (préfet du Var), G. Vincent (président du comité de baie des îles d'or), F. Roux (vice-président du Conseil départemental du Var), B. Manzanares (conseillère régionale Paca).

15 septembre

Patricia Granet, maire de Digne, inaugure à Marcoux les travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable qui augmentent le rendement des réseaux de 50 à 75 %.



26 septembre

Laurent Roy, directeur de l'agence de l'eau, signe à Lyon les principes de l'IWA (International water association) pour des territoires « eau-responsables » aux côtés de 12 collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes.



13 octobre

Comment concilier les enjeux environnementaux et de production hydroélectrique sur le Doubs franco-suisse? Le règlement d'eau commun aux 3 ouvrages hydroélectriques présents sur le cours d'eau, signé à Biaufond (25) par Raphaël Bartolt, préfet du Doubs, et Benoît Revaz, directeur de l'Office fédéral de l'énergie de la confédération suisse, fixe des nouvelles règles de gestion pour réduire l'impact de ces ouvrages sur les milieux aquatiques.



édito

Solidarité internationale : une priorité !

À l'heure où notre agence travaille à l'élaboration de son 11^e programme d'action « Sauvons l'eau », prévu sur la période 2019-2024, il est important de rappeler la prédominance des enjeux liés à l'accès à l'eau et à sa qualité, partout dans le monde. Enjeu que Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, nous demande de prioriser en fonction de quatre objectifs centraux : adaptation au changement climatique, préservation et restauration de la biodiversité, lutte contre les pollutions toxiques et solidarité territoriale.

Cette feuille de route est claire ; elle guidera nos choix pour les années à venir. Bien entendu, l'adaptation de nos bassins Rhône-Méditerranée et Corse au changement climatique – un changement acquis aujourd'hui – en sera le point central, mais la solidarité territoriale dans le domaine de l'eau, cela passe aussi par la solidarité internationale : les acteurs de l'eau en France

« Une planète vivable pour tous, c'est possible ! »

ne peuvent pas rester indifférents à une situation où près de 700 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et où les bouleversements du climat risquent de chasser de chez eux un nombre croissant de « réfugiés climatiques » ! Même dans le contexte budgétaire tendu que nous connaissons, l'impératif de solidarité demeure, tout simplement pour que la planète soit globalement plus vivable.

Le dispositif permettant à notre agence de mobiliser 1 % de ses ressources financières sur des projets de coopération décentralisée, soit plus de 5 millions d'euros par an, a prouvé son efficacité. Il faut le faire prospérer pour que davantage de collectivités s'investissent. Avec celles déjà engagées, dont les bons exemples ne manquent pas, et l'ensemble de nos partenaires, j'appelle à tenir la garde sur l'amélioration de l'accès à l'eau et l'assainissement dans les pays – nombreux encore – où ce prérequis vital n'existe pas.

Laurent Roy,
directeur général de l'agence
de l'eau Rhône Méditerranée Corse

7 ans pour restaurer le bassin du Fier et du lac d'Annecy

Très attendu, le contrat de bassin du Fier et du lac d'Annecy a été signé en septembre pour sept ans. En jeu, la protection des milieux aquatiques et la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable.

49 millions d'euros répartis sur 227 opérations déployées sur 7 ans, les chiffres du contrat de bassin du Fier et du lac d'Annecy parlent d'eux-mêmes. Ils montrent l'engagement des services de l'État, du [Syndicat mixte du lac d'Annecy](#) (Sila), du Département de Haute-Savoie, des communes et structures intercommunales du bassin et des associations environnementales pour améliorer la qualité de l'eau, préserver et restaurer les rivières et les zones humides. Financé à hauteur de 29 % par l'agence de l'eau, ce contrat propose d'ici à 2023 de traiter l'ensemble des pressions exercées sur les milieux aquatiques du bassin versant, comme la dégradation de certains écosystèmes et l'assèchement de cours d'eau.

170 actions pour les milieux aquatiques

« Si le lac d'Annecy est réputé pour la qualité et la pureté de ses eaux, la situation est plus contrastée pour la rivière Fier et ses affluents, malmenés depuis plusieurs décennies par l'urbanisation, des problèmes de continuité écologique et sédimentaire et les pollutions de toute sorte », explique Pierre Bruyère, président du Syndicat mixte du lac d'Annecy (Sila).

La préservation des milieux aquatiques, ainsi que la gestion des risques naturels,

représentent les volets les plus importants du contrat avec pas moins de 170 actions et 57 % du budget total. Au programme: la reconquête de 51 zones humides dégradées, la poursuite de la restauration du lac d'Annecy, l'amélioration de la gestion de l'équilibre sédimentaire et du profil en long des cours d'eau, le rétablissement de la continuité piscicole sur 36 ouvrages prioritaires, ainsi que la réhabilitation des habitats aquatiques sur cinq cours d'eau... Par exemple, le Fier et le ruisseau du Viéran retrouveront sur certains secteurs leur lit naturel et leur sinuosité d'origine, opérations indispensables pour le maintien de la biodiversité tout autant que pour la réduction du risque d'inondations. Un important travail est engagé en ce qui concerne la lutte contre les plantes invasives, notamment la renouée du Japon. Le contrat programme aussi une quarantaine d'opérations pour améliorer la qualité de l'eau; cela passe par la lutte contre les pollutions industrielles, domestiques et agricoles. Le volet ressource en eau est également abordé. « In fine, l'enjeu de ces actions est de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de l'agglomération sur le long terme », ajoute Pierre Bruyère. Enfin, la valorisation du patrimoine lié à l'eau et des actions pour mieux gérer la fréquentation touristique des espaces naturels sont au programme.



■ Le lac d'Annecy.

700

Le nombre de kilomètres de cours d'eau dans les 950 km² du bassin versant du lac d'Annecy et du Fier.



■ Pierre Bruyère, président du Syndicat mixte du lac d'Annecy.

Le retour des roselières

Le contrat de bassin prévoit la 2^e phase de la restauration des roselières qui étaient passées de 110 à 12 hectares en un siècle dans le lac d'Annecy. « Ces roseaux lacustres permettent aux animaux de se nourrir et de se reproduire. À la façon d'une station d'épuration, ils filtrent l'eau et assimilent dans leurs tissus des polluants comme les nitrates et les hydrocarbures », explique Pierre Bruyère. Une première opération d'un montant de 1 M€, financé à 50 % par l'agence de l'eau, a permis entre 2011 et 2015 l'installation de palissades de protection contre la houle et les objets flottants, ainsi que la plantation de végétaux sur trois secteurs.



Renouveau d'une zone humide de 47 hectares



■ Raymond Durand, maire de Chaponnay, sur le cheminement en bois au cœur de la zone de La Sauzaye.



Après des études et 15 mois de travaux, la zone humide de La Sauzaye, sur la commune de Chaponnay (69), retrouve son fonctionnement naturel grâce à la restauration du cours d'eau de l'Ozon, la recréation de zones d'expansion des crues et la remise en état des cressonnières. Cet espace à la riche biodiversité est également un lieu d'agrément.

Le projet de restauration de la zone humide de La Sauzaye a commencé en 2007. L'idée de créer un espace de loisirs sur des terrains marécageux abritant d'anciennes cressonnières est rapidement abandonnée au profit d'une remise en état de ce site de 47 hectares à l'entrée de la commune. « En collaboration avec l'agence de l'eau, qui nous a accompagnés et conseillés, nous avons travaillé avec le bureau d'études Biotec, commente Raymond Durand, maire de Chaponnay et président du [Syndicat d'assainissement de la vallée de l'Ozon](#). Après l'acquisition foncière des terrains, les cressonnières ont été remises en état, un verger d'arbres fruitiers anciens a été planté, puis 6 mares reliées et un observatoire en bois ont été aménagés. Ensuite, d'importants travaux ont été réalisés pour casser les endiguements de l'Ozon, redessiner et élargir

son lit. 20 hectares sont désormais dédiés à l'expansion des crues afin de préserver la commune des inondations, ainsi que nos voisins situés en aval. Ces prairies peuvent stocker jusqu'à 40 000 m³ d'eau; elles accueilleront aussi des animaux car nous mettons en place des baux ruraux environnementaux avec des éleveurs ».

L'agence de l'eau, le Département et la Région ont financé à hauteur de 45 % les 3 millions d'euros nécessaires pour concrétiser ce projet exceptionnel et ambitieux qui allie restauration hydromorphologique, aménagement paysager et préservation de la biodiversité. La commune a aussi équipé le site de chemins, d'une passerelle en bois et de signalétique pour que cette zone « très nature » soit un lieu de promenade et d'éducation à l'environnement.

Du gaz de ville grâce aux eaux usées

Fin 2018, la [Métropole de Lyon](#) vendra à GRDF du biogaz produit par Aqualyon, la station d'épuration de La Feysse (Rhône), à partir des boues issues du traitement des eaux usées.

Le volume commercialisé correspondra à la consommation annuelle de 520 foyers ou de 28 bus. Coût des aménagements : 2,9 M€, dont 1,33 M€ subventionné par l'agence de l'eau.



■ La station d'épuration de La Feysse.

8 km

de linéaire, sur les rivières Turdine et Brévenne, ont été rouverts à la circulation des poissons et des sédiments grâce à l'arasement du seuil Sapéon à L'Arbresle (69).



Contrat historique pour le bassin versant des Dranses

Après plus de 20 ans de discussion, le bassin versant des Dranses, connu pour l'impluvium des eaux d'Évian et la station de ski Les Portes du Soleil mais aussi pour ses crues dévastatrices, se dote enfin d'un contrat de rivières. 64 actions permettront de réduire les pollutions domestiques et toxiques, restaurer les zones humides, limiter les risques de crues torrentielles ou encore mieux partager la ressource en eau dans un territoire où des conflits d'usage apparaissent. Porté par le [Syndicat intercommunal d'aménagement du Chablais](#), ce contrat engage 23 M€, dont 6 M€ financés par l'agence de l'eau.



CORSE

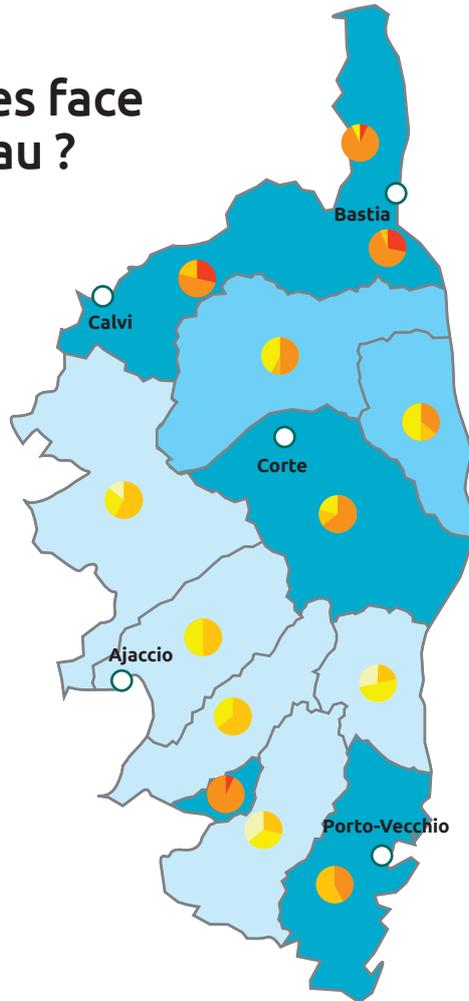
Quelles mesures face au manque d'eau ?

Anticiper les conséquences des dérèglements du climat et le manque d'eau, c'est tout l'enjeu du plan d'adaptation au changement climatique. Le comité de bassin de Corse en a débattu en octobre dernier.

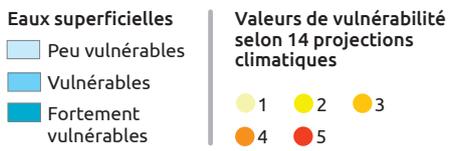
Suite à la COP 21, l'élaboration des plans de bassin d'adaptation au changement climatique répond à la demande de l'État, face à des dérèglements qui s'accroissent : un climat plus sec, un réchauffement des sols, des pluies aléatoires et des répercussions sur les quantités d'eau, la biodiversité, la santé, l'agriculture... « Face au changement climatique, il est indispensable d'économiser l'eau et parfois de la stocker, mais il faut avant tout identifier les zones d'interventions prioritaires, pour apporter des réponses graduées et à la hauteur du degré de vulnérabilité des territoires. L'enjeu est d'éviter une maladaptation aux dérèglements climatiques et de maîtriser les coûts des investissements », explique Thomas Pelte, expert en gestion quantitative et changement climatique à l'agence de l'eau. Si le plan d'adaptation se projette dans un avenir de 30 à 50 ans, les diagnostics menés constituent une phase essentielle pour donner une réponse proportionnée sur 5 à 6 ans et élaborer une stratégie qui complètera le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux 2016-2021 (Sdage).

Les cartes de vulnérabilité pour cibler les priorités

Les premiers niveaux d'action consistent à s'assurer que les équipements de prélèvement d'eau ne fuient pas, que l'ensemble des besoins en eau sont compatibles avec les ressources disponibles et le bon fonctionnement des milieux aquatiques et que, là où c'est nécessaire, des solutions de transfert ou de stockage d'eau sont envisagées pour alléger la pression sur les ressources déficitaires en période estivale. La Dreal, les collectivités territoriales, l'agence de l'eau et le comité de bassin de Corse ont ensemble élaboré des cartes de vulnérabilité territoriales, dont l'objectif est de préciser les secteurs qui nécessitent des actions prioritaires. Sur de nom-



Vulnérabilité des territoires au manque d'eau



breux critères d'évaluation – température de l'air, évaporation, précipitation, débit des rivières, recharge des nappes... – il apparaît que la Balagne (Nord-Ouest), le Cap Corse, la région de Bastia, le Centre-Est et la pointe sud sont les régions les plus vulnérables de l'île. Le comité de bassin s'est réuni en octobre dernier pour approuver les diagnostics réalisés. Dès le 1^{er} semestre prochain, les décisions stratégiques de réponses graduées devraient être adoptées.

La Ribière protège ses poissons

Trois seuils construits il y a des dizaines d'années à des fins agricoles sur la Ribière, petit affluent de la Souloise dans les Hautes-Alpes, ont été arasés à l'automne dernier. L'objectif ? Restaurer la continuité écologique avec le maintien d'espèces comme les truites fario, les chabots... En collaboration avec l'agence de l'eau, qui a financé les opérations, la Fédération de pêche des Hautes-Alpes a porté le projet et assuré la maîtrise d'ouvrage des travaux d'arasement.

Espèces patrimoniales sous haute surveillance

Le projet MoPaMFish (Monitoring of Patrimonial Mediterranean Fishes), porté par la plateforme de recherche Stella Mare de l'Université de Corse et cofinancé à 50 % par l'agence de l'eau, démarre. Il a pour objectif l'étude et le suivi de trois espèces patrimoniales de poissons emblématiques et vulnérables – le mérou, le corb et le denti – considérées comme indicatrices du bon fonctionnement des écosystèmes marins, ainsi que de l'impact de la pêche professionnelle et récréative. Ce projet est réalisé dans le périmètre du Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate : conditions de reproduction, recensements visuels et suivis comportementaux permettront d'orienter les mesures de gestion de ces espèces. Un volet de sensibilisation est également prévu.



Le Corb, une espèce patrimoniale.



SAÔNE-ET-LOIRE

Libre cours au Fil et à la Denante

Au cœur des vignes du Mâconnais, la rivière Petite Grosne ruisselle et s'enrichit des apports de ses deux principaux affluents, le Fil et la Denante. Ces derniers ont retrouvé un état plus naturel propice au développement de la biodiversité.

« Dans le cadre du contrat de rivière du Mâconnais, nous avons conduit des opérations visant à améliorer la continuité piscicole et à renforcer la protection contre les crues, explique Jean-Pierre Merle, président du [Sivom Petite Grosne](#). Dans la commune de Davayé, à hauteur du hameau de Roncevaux, la Denante coule aujourd'hui dans un nouveau tracé, éloigné de la route départementale. « Sur 360 mètres, un lit a été creusé puis aménagé avec des matériaux naturels et des plantes. Puis, des talus ont été créés et les berges végétalisées », poursuit Michel Duroure, maire de Davayé. Cette opération au budget de 251 000 €, dont 125 700 € apportés par

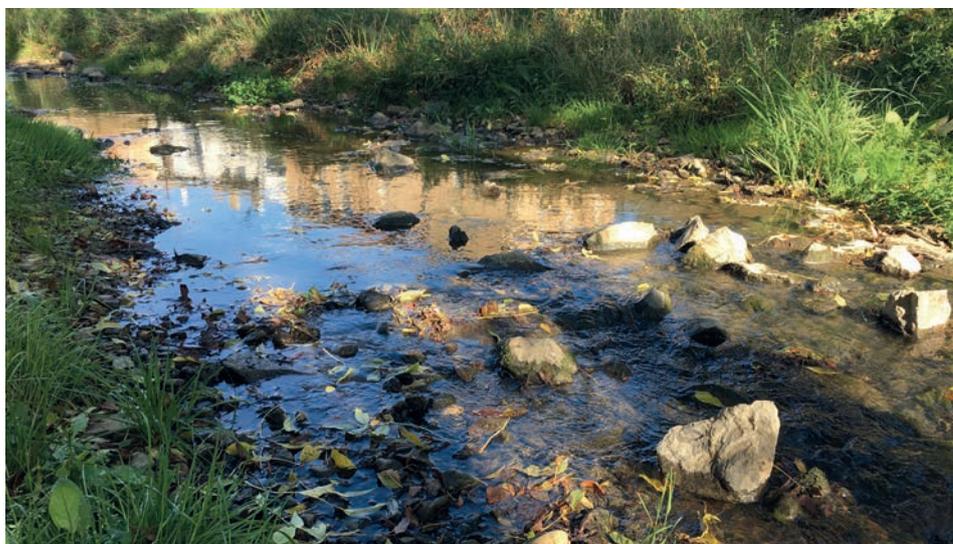


■ Les acteurs du projet réunis.

l'agence de l'eau, a permis de reconstituer une ripisylve et de créer des méandres propices à l'amélioration de la qualité de l'eau et au développement des populations piscicoles. Mêmes effets à moins d'une dizaine de kilomètres au nord de Davayé, où le Fil traverse le parc de la Roche Vineuse. « Obstacles à la continuité écologique, un vannage et trois seuils ont été supprimés sur un tronçon de 320 mètres, indique Robert Luquet,

maire de la Roche Vineuse. *Le milieu naturel du cours d'eau est retrouvé grâce à la suppression du béton, de nouveaux méandres et la plantation d'espèces adaptées sur les rives, tels des saules, des aulnes et des frênes* ». D'un coût de 378 700 €, dont 66 % financés par l'agence de l'eau, ces réalisations améliorent la continuité piscicole, le transport sédimentaire et la protection contre les crues.

UN BUDGET DE
378 700
EUROS



■ Le Fil a retrouvé son lit naturel.

Des plantations sources de meilleure biodiversité



Le [Syndicat mixte de la Loue](#) a lancé un programme d'actions sur le territoire Loue-Lison afin de favoriser la biodiversité, préserver les sols et la qualité de l'eau. Ainsi, sur le plateau d'Amancey, des haies et des arbres champêtres seront plantés en zones rurales par la [Fédération des chasseurs du Doubs](#). Sur la moyenne vallée de la Loue, des érables, des saules, des aulnes et des arbustes borderont la rivière pour restaurer les continuités écologiques et protéger les berges contre le piétinement du bétail. Coût des opérations menées sur 3 ans par le Syndicat mixte et la Fédération de chasse : 370 000 €, financés à hauteur de 246 200 € par l'agence de l'eau dans le cadre de ses initiatives en faveur de la biodiversité.

Deux bassins d'orage en projet

Réduire les pollutions au milieu naturel, tel est l'objectif des travaux d'assainissement menés par la [Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud](#) (21). En charge de la gestion des eaux pluviales, la communauté d'agglomération prévoit la construction de deux bassins de stockage destinés à lisser les pointes lors d'épisodes pluvieux, l'un dans le centre historique de Beaune à proximité de la piscine municipale et l'autre en aval de la ville. Début des travaux : 4^e trimestre 2018.



PERPIGNAN

Nouvel accord-cadre : la Métropole soigne son eau

Perpignan Méditerranée Métropole et l'agence de l'eau ont signé un accord-cadre pour une gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques. Sur deux ans, moyens et actions vont être déployés afin de progresser vers le bon état des eaux.



■ Le fleuve Têt, au cœur des enjeux.

« Ce nouvel accord s'inscrit dans la continuité de celui de 2010-2015, où 45 M€ ont été investis pour préserver les ressources en eau du territoire, explique d'emblée Céline Fajon-Herviou, chef de service planification et évaluation des politiques d'investissement à Perpignan Méditerranée Métropole (PMM). Il doit permettre une prise en charge plus large de la problématique de l'eau grâce à un programme de 26,8 M€, dont 5,2 financés par l'agence de l'eau ».

Les trente-six communes sises sur 4 bassins versants des Pyrénées-Orientales agissent pour l'eau. Elles poursuivent la mise en conformité des systèmes d'assainissement, notamment par temps de pluie. La suppression des fuites sur les réseaux d'eau potable visera à améliorer les rendements et économiser plus de 41000 m³. Ces travaux contribueront au rétablissement de l'équilibre quantitatif de la nappe plioquaternaire, actuellement déficitaire en eau. Autre enjeu : la préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité, qui se concrétisera par la restaura-

tion de rivières et de zones humides et ira de pair avec la réduction des inondations. « L'une des actions phares doit rétablir la continuité écologique sur le fleuve Têt, souligne Francis Clique, vice-président de PMM. Ce qui passe par l'équipement des deux seuils à Perpignan afin que poissons et sédiments circulent librement, et se fera en synergie avec le projet d'aménagement des berges du Têt ». L'accord prévoit également de débarrasser des pesticides les 6 captages prioritaires du territoire, d'améliorer la gestion du littoral (22 kilomètres sur le territoire), ainsi que d'initier des projets de coopération décentralisée avec les pays du Sud.

” Dans une période budgétaire incertaine, le renouvellement de cet accord-cadre est très important. Investir est indispensable. “

Francis Clique, vice-président de PMM

Les Assises donnent un élan

Le 28 juin dernier, les Assises de l'eau de l'Hérault ont rassemblé 180 participants. Cet événement fédérateur a permis aux collectivités d'échanger sur les enjeux des changements de gouvernance et sur l'importance de la solidarité à l'échelle du bassin versant. Ce rendez-vous a vu le jour grâce à la synergie entre l'État, le Département et l'agence de l'eau. Une bonne idée à dupliquer pour la mise en œuvre de la loi Gemapi, en janvier prochain.

GARD RHODANIEN Trois cours d'eau bientôt restaurés

Le Syndicat mixte d'aménagement des bassins versants du Gard Rhodanien, le Siaepa de Lirac et l'agence de l'eau ont signé un contrat de projet sur 5 ans en vue d'améliorer l'état écologique du Nizon, du Galet et du Malaven et de lutter contre les inondations. La restauration des 3 cours d'eau est au cœur de cet engagement pour lequel l'agence de l'eau va verser plus de 2 M€.

Voie réservée aux poissons

La passe à poissons sur l'Orb située à Sauvian (34) ouvre la route aux grands migrateurs qui sont l'anguille et l'alose feinte, ainsi que d'autres espèces. Ils empruntent les canaux de montaison et de dévalaison pour franchir les 4 mètres de hauteur de chute des ouvrages hydroélectriques de Moulin-Saint-Pierre.





MÉDITERRANÉE

Dérèglements climatiques : quels effets sur la mer ?

Une mer plus chaude et plus longtemps, davantage d'algues et de phytoplanctons toxiques, et de nouvelles espèces de poissons, tels sont certains des symptômes du changement climatique observés en Méditerranée.

« Nous nous préoccupons tout particulièrement des modifications du milieu marin au regard des changements climatiques depuis le début du 10^e programme d'intervention de l'agence, en 2013, explique Pierre Boissery, en charge de l'expertise sur le milieu marin méditerranéen pour l'agence de l'eau. *Les études que nous menons et finançons ont pour objectif d'identifier les évolutions et leurs causes, d'évaluer la menace afin d'envisager, le cas échéant, des solutions pour préserver le littoral et la biodiversité* ». Quatre signaux principaux sont avancés.



1 > La température. L'augmentation de la température gagne en profondeur et en durée, davantage qu'en degrés. Auparavant, l'eau de mer se réchauffait à partir du printemps pour se refroidir à la sortie de l'été. Désormais, la période de réchauffement s'étire jusqu'à octobre.



2 > Apparition d'algues. Conséquence directe de cet allongement du réchauffement de l'eau, des algues filamenteuses sont plus fréquentes et plus nombreuses. Elles recouvrent parfois 100 % des fonds marins, ce qui entraîne des perturbations sur l'écologie marine.

3 > Davantage de phytoplanctons toxiques. L'algue ostréopsis-ovata existe naturellement dans le milieu marin mais sa présence plus fréquente semble corrélée avec les changements climatiques. Il peut alors suffire de se promener le long d'un rivage et d'inhaler les gouttelettes transportées par les embruns pour que des symptômes toxiques puissent se manifester, allant de troubles respiratoires à de la fièvre et des nausées. Son développement est à surveiller et des études devront être engagées pour agir.



4 > Apparition de nouvelles espèces de poissons. Barracudas, poissons-lapins et poissons indonésiens transiteraient tous par le canal de Suez. Est-ce que leur apparition pose problème? Si le barracuda peut trouver sa place en Méditerranée, les poissons-lapins se nourrissent des plantes protectrices du littoral. La présence de poissons non endémiques pourrait entrer en concurrence avec les espèces méditerranéennes. Une veille active doit aider à mesurer les conséquences de ces nouveaux arrivants.



Une nouvelle
MENACE



■ En se propageant, les algues perturbent l'écologie marine.

Question à

Hocein Bazairi



Océanographe biologiste et enseignant-chercheur à l'université Mohammed V de Rabat

Comment évoluent les recherches menées sur le milieu marin au Maroc?

Le Maroc exprime une grande volonté d'agir. Depuis 2012, dans le cadre de projets fédérés par le Centre d'activités régionales des aires spécialement protégées, nous produisons des données sur le milieu marin, dont les comparaisons avec d'autres pays permettent de tirer des enseignements essentiels. À défaut de mesures précises sur toute la côte méditerranéenne, des études localisées puis modélisées à l'échelle régionale évaluent l'impact de l'élévation du niveau de la mer, conséquence directe du réchauffement climatique. Nous analysons également l'apparition des nouvelles espèces. Des capteurs thermiques sous-marins permettent de mieux comprendre les effets des variations des températures sur les communautés biologiques marines, telles que le coralligène. Grâce à nos partenaires français, dont l'agence de l'eau et le Conservatoire du littoral, deux observatoires marins seront opérationnels en 2018, respectivement dans la lagune de Marchica et dans le Parc national d'Al Hoceima.

Entretien

Laurent Roy : cap sur le 11^e programme



La réduction prévisible des moyens financiers de l'agence de l'eau pour son futur programme (2019-2024) se traduira par une politique d'intervention recentrée sur des priorités. Entretien avec Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau.

Dans quel contexte se construit le nouveau programme ?

L'année 2017 s'achève dans un contexte de réduction relative des moyens financiers de l'agence de l'eau. Le projet de loi de finances 2018, actuellement en cours de discussion au Sénat, prévoit en 2018 un prélèvement sur notre fonds de roulement, avant la mise en place à partir de 2019 d'un plafonnement

à la baisse des redevances. Il augmente également fortement notre contribution annuelle aux opérateurs de la biodiversité. L'agence de l'eau doit donc recentrer sa politique d'intervention sur ses priorités : l'adaptation au changement climatique, la reconquête de la biodiversité, notamment aquatique, la lutte contre les pollutions toxiques et la solidarité entre les territoires.

Quelles seront les conséquences financières ?

Le budget 2018 adopté par le conseil d'administration du 25 octobre dernier prévoit une diminution de 20 M€ de l'enveloppe consacrée à la prime pour épuration et de 50 M€ des autorisations d'engager de nouvelles subventions. Pour ce qui concerne le 11^e programme, la capacité d'intervention de l'agence devrait être de l'ordre de 2,3 milliards d'euros, soit un peu moins de 400 M€ par an, contre 3,1 milliards d'euros pour le 10^e programme 2013-2018.

Quel est le calendrier de travail d'ici l'adoption ?

Nous avons consulté les commissions géographiques cet automne avec une démarche participative très innovante. Les nombreux participants à ces commissions ont pu exprimer leurs besoins et attentes lors d'ateliers thématiques. Nous allons prendre en compte toutes les remarques pour construire un projet de programme qui sera soumis au conseil d'administration de juin prochain puis les comités de bassin seront invités à donner leur avis conforme, début octobre.

Nomination

**Stéphane Bouillon,
président du conseil
d'administration**



Nouveau préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Stéphane Bouillon a été nommé, le 18 novembre, à la présidence du conseil d'administration de l'agence de l'eau. Il était depuis 2015 préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son parcours l'a amené à connaître plusieurs des territoires couverts par l'agence. Cet énarque a notamment assumé les fonctions de préfet de la Loire, préfet de Corse et préfet d'Alsace.

Mouvements

Les comités de bassin se réorganisent

La composition du comité de bassin Rhône-Méditerranée a été modifiée par décret, tout en conservant le même nombre total de membres. Les principaux changements concernent le collège des collectivités, avec une diminution de 27 à 15 représentants des Départements, au profit de 2 parlementaires, d'un représentant supplémentaire pour les Régions, d'une commission locale de l'eau, de 6 EPTB et de 2 syndicats mixtes. La collectivité territoriale de Corse a également revu la composition de son comité de bassin, pour l'élargir aux acteurs de la biodiversité. Il passe ainsi de 40 à 45 membres.

Le chiffre

92 %

des membres du comité de bassin Rhône Méditerranée sont satisfaits des sujets abordés en instance, et 62 % qualifient de prioritaire le rôle décisionnel des comités de bassin sur la stratégie et la politique de l'eau.

Source : enquête de satisfaction réalisée auprès des membres des comités de bassin Rhône-Méditerranée et Corse en septembre 2017.

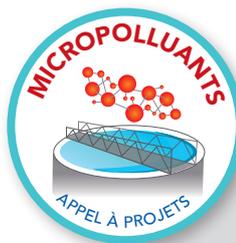
Tous les résultats sur www.eaurmc.fr

Appel à projets

Candidatez !

L'appel à projets « Connaître les émissions de micropolluants des stations d'épuration » est ouvert aux collectivités **jusqu'au 30 juin 2018.**

www.eaurmc.fr/rsde



Coopération internationale

Des bénéfiques

récioproques

Dossier



Garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays du sud, c'est protéger la santé des populations et améliorer leurs conditions de vie, mais pas seulement. La coopération internationale favorise l'échange de compétences, dans le domaine de l'adaptation au changement climatique par exemple, et aide à apporter des solutions aux problèmes de flux migratoires forcés. La réciprocité est l'une des clés de la coopération. Les collectivités qui s'engagent en font aussi un atout de développement économique des territoires, ici et là-bas. L'agence de l'eau les aide à mener leurs projets.





■ 25 % de la population mondiale consomme de l'eau non potable.

Dans le monde, 670 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et 7 123 meurent chaque jour en raison de maladies liées à l'eau et à un environnement insalubre, selon le Baromètre 2017 de l'association Solidarités International. Acheminer et assainir l'eau n'est ni un geste simple, ni une opération gratuite. D'où la nécessité d'une entraide entre les nations, qui existe depuis longtemps et reste vive. L'ONU en a même fait son **6^e objectif de développement durable**. De fait, améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations pauvres constitue la première motivation de l'action internationale des agences de l'eau, investies humainement, techniquement et financièrement aux côtés des collectivités. Lors du Forum mondial de l'eau de

Depuis 2005, près de 197 M€ ont été mobilisés. <

Marseille en 2012, l'agence Rhône Méditerranée Corse s'était engagée à mobiliser 1 % de ses ressources financières sur des projets de coopération décentralisée, soit plus de 5 millions d'euros par an. Cette promesse est

tenue. Des moyens qui ont un effet levier sur ceux dégagés par les collectivités territoriales. Conformément à la loi Oudin-Santini de 2005, celles-ci ont en effet la possibilité de réserver jusqu'à 1 % de leur budget « eau » à des missions de solidarité. « *Notre participation est ouverte à toutes les collectivités, quels que soient leur taille et leurs moyens, sachant que de nombreuses actions auxquelles nous pourrions nous associer restent encore aujourd'hui sans collectivité pour les porter* », explique Rémi Touron, chargé de mission Coopération internationale à l'agence de l'eau.

L'effet boule de neige des investissements

Pour Pierre-Marie Grondin, directeur du programme **Solidarité Eau** (pS-Eau) qui a été mis en place pour aider à déployer la coopération décentralisée, « *certaines collectivités ont bien compris l'intérêt de la coopération, poussées par une opinion publique favorable* ». Leurs motivations sont de plusieurs ordres : contribuer au développement de territoires, améliorer les accès à l'eau potable et à l'assainissement, nouer des liens utiles sur les problématiques de l'eau dans le monde et partager les savoir-faire autant que les bonnes pratiques sur la scène internationale. « *On a souvent le sentiment que la coopération ne marche que dans un sens, ajoute-t-il. Alors qu'elle doit engendrer des retours pour son*

propre territoire. Un dialogue sur les questions d'environnement ouvre les consciences sur le sort de l'autre, ses difficultés, ses besoins. C'est la raison pour laquelle j'engage les collectivités à communiquer sur les résultats, les bienfaits, le nombre de personnes concernées par un meilleur accès à l'eau. La coopération est sans nul doute aussi une façon de stabiliser les échanges, les relations et de réduire les flux migratoires forcés ». Depuis 2005, grâce à la loi Oudin-Santini, près de 197 millions d'euros ont ainsi été mobilisés par les collectivités et les agences de l'eau, ce qui représente environ 4 millions de bénéficiaires.

L'engagement des collectivités doit rester vif

Forte d'un savoir-faire reconnu en matière de Gestion intégrée de la ressource en eau (Gire), dispositif permettant d'accompagner la mise en place d'une gouvernance de l'eau par bassin versant, l'agence de l'eau cible aujourd'hui trois zones d'intervention prioritaires: le bassin méditerranéen (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Égypte, Liban, Palestine), Madagascar et le duo Togo-Bénin, qui se partage le fleuve Mono. « La rareté de l'eau est une source de conflit dans nombre de pays du sud, poursuit Rémi Touron. Et l'engagement des collectivités ne doit pas fléchir, d'autant que les échanges de bonnes pratiques peuvent être constructifs dans les deux sens. Un exemple: le stress hydrique en Afrique peut nous apprendre beaucoup sur une situation que l'on pourrait rencontrer en France avec le changement climatique ». Se mobiliser, y compris dans le contexte de tensions budgétaires actuel, reste donc impératif pour l'avenir.

Objectif : durer dans le temps

« La meilleure des coopérations décentralisées est celle qui dure dans le temps, analyse pour sa part Anne Boutin, directrice du bureau d'études Gaïa Développement, spécialisé dans l'évaluation des projets. Or après plus de dix années de pratique de l'évaluation de la coopération, si nous constatons que la plupart des interventions s'avèrent justifiées et pertinentes et qu'elles sont généralement conduites de façon efficace et avec efficacité, leur viabilité, c'est-à-dire la persistance de leurs effets après la fin des projets, reste insuffisante. C'est pourquoi toute action doit toujours être construite en lien avec les forces politiques du pays où l'on intervient, en veillant à associer les services techniques et les acteurs de la société civile ». Un autre élément majeur aux yeux de cette spécialiste est la capacité des élus français à impliquer leurs concitoyens dans une telle aventure.

■ L'agence de l'eau accompagne le Togo et le Bénin dans la création d'une autorité transfrontalière de bassin pour le fleuve Mono.



L'ACTION de l'agence de l'eau sur la période 2013-2016

- **362 projets** ont été cofinancés
- **3,5 millions d'individus** ont vu leur accès à l'eau et à l'assainissement s'améliorer
- **20,3 M€** ont été investis
- **127 collectivités** se sont engagées (sur 7 801)
- **45 pays** sont concernés, > dont **18** en Afrique subsaharienne



Source : agence de l'eau RMC

LES BÉNÉFICES de la loi Oudin-Santini

- **23,8 M€** mobilisés en 2016
- **37 %** par les collectivités territoriales
- **63 %** par les agences de l'eau

Source : pS-Eau

L'EAU dans le monde

- **1 PERSONNE/4** dans le monde consomme de l'eau non potable
- **1 PERSONNE/3** ne dispose pas d'un assainissement approprié
- > Ce qui génère **272 MILLIONS DE JOURS D'ÉCOLES MANQUÉS**, surtout par les jeunes filles
- **40 MILLIARDS D'HEURES** sont passées par les femmes pour aller chercher de l'eau chaque année

Source : pS-Eau



Quatre exemples probants et sources d'inspiration

1 MÉTROPOLE DE LYON

1,6 million de Malgaches concernés

Depuis 2005, dans la foulée de la loi Oudin-Santini, la Métropole de Lyon affecte 0,4 % des recettes de son budget annexe de l'eau à des actions à l'international. Un Fonds Eau a été créé, qui a collecté cette année 1,5 M€* à destination d'une vingtaine de projets situés dans 16 pays, dont Madagascar. « Depuis l'origine de ce fonds, nous avons conduit 213 projets, indique Karine Blanc, responsable Solidarité internationale à la direction de l'eau de la Métropole. Cela représente 11 millions d'euros de subventions et 1,6 million de bénéficiaires ». En parallèle et depuis 2006, la Métropole de Lyon mène une opération de coopération décentralisée avec Madagascar. Trois programmes se sont ainsi succédé, dont le dernier, baptisé Eaurizon Mada 2020, vise à développer l'accès à l'eau potable pour les populations, à préserver la ressource en eau et à former les acteurs locaux. Seize communes de la région Haute-Matsiatra sont concernées, dont certaines ne disposent d'aucun accès à l'eau. Sur place, un expatrié français et une équipe de 10 Malgaches sont chargés de la mise en œuvre des actions. Leur présence permanente est l'une des raisons du succès.

La Métropole développe aussi des actions de Gestion intégrée des ressources en eau (Gire). Dans cette région de Madagascar où la riziculture irriguée est pratiquée par environ 2 millions de ménages, les agriculteurs sont initiés à des techniques plus économes en eau. « Sur ce 3^e programme 2016-2020, nous sommes fortement aidés par l'agence de l'eau, conclut Karine Blanc. Elle contribue pour 1,5 M€ aux 2,7 M€ du budget total sur 4 ans. L'enjeu est bien de renforcer localement la gouvernance des collectivités, en développant l'accès à l'eau potable et l'assainissement et en accompagnant les populations dans l'amélioration de leurs pratiques d'hygiène ».

* 350 000 € par an pour chacun des 3 partenaires : Métropole, Eau du Grand Lyon et agence de l'eau.

2 COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT-MÉDITERRANÉE

4,5 millions d'euros pour assainir l'eau

C'est dans la ville de Tata, au sud du Maroc et à proximité de la frontière algérienne, que l'agglomération Hérault-Méditerranée intervient depuis 2009. Il s'agit de raccorder certains quartiers périphériques de la commune au réseau d'assainissement, ce qui touchera 6 000 personnes sur 18 000 au total à Tata. 39 kilomètres de réseaux, une station de relevage, des fosses septiques à usage collectif et l'extension de la station d'épuration en tertiaire sont programmés, pour un budget de 4,5 millions d'euros. « Nous avons achevé la phase 1 des travaux en 2013 et lancerons les phases suivantes en fin d'année, indique Raffaella De Gennaro, chargée de mission à la direction générale de la Ville d'Agde et à la Communauté d'agglomération Hérault-Méditerranée. Les habitants nous disent déjà que cela change leur vie ». Pour cette femme engagée, il est très important de communiquer sur les bienfaits de la coopération. « Nos élus sont convaincus qu'une telle action peut aider les populations à vivre plus dignement chez eux, témoigne-t-elle. Nous intervenons d'ailleurs sur les questions de gestion des déchets ménagers et sensibilisons les jeunes, de Tata mais également d'Agde, à la rarefaction de l'eau. Le Conseil municipal des jeunes de la ville d'Agde a été l'un des pivots de cette opération ».

3 VILLE DE CHAMBÉRY

Une prise de conscience de la population locale

L'originalité de ce programme de coopération engagé depuis 1991 entre Chambéry et Ouahigouya, l'une des cinq grandes villes du Burkina Faso, tient à une forte volonté d'implication des Chambériens.



■ Dans le village de Bembela au Burkina Faso, des femmes et des enfants utilisent une pompe à motricité humaine.



■ Objectif du programme Eaurizon Mada 2020 : développer l'accès à l'eau potable.



■ Plus de 900 000 euros sont investis dans la vallée de l'Oued d'Arghen au Maroc.

Outre des résultats probants en matière d'accès à l'eau des populations burkinabè et d'accompagnement vers un mode de gestion plus autonome des équipements, l'action est aujourd'hui bien identifiée par les Chambériens. La courroie de transmission entre ces 2 villes distantes de 5 000 kilomètres n'est autre qu'un événement culturel organisé tous les 2 ans dans la capitale savoyarde. La dernière édition du festival Lafi Bala, en juin, a ainsi mobilisé 18 000 personnes venues écouter de la musique africaine, rencontrer des Burkinabès et débattre autour des problématiques de répartition des ressources et des richesses. « Nous voulons éveiller les consciences, faire

Le festival Lafi Bala mobilise 18 000 Chambériens.

comprendre les différentes cultures », indique Davina Derain, dont le rôle est de coordonner les actions. Plusieurs mois avant la tenue du festival, des interventions sont programmées dans les établissements scolaires et les maisons de retraite. « Cette forme d'éducation à la citoyenneté internationale fonctionne bien, poursuit la coordinatrice. Nous donnons du fond à des sujets centraux comme la politique de l'accès à l'eau potable, tout en travaillant sur nos propres usages de cette ressource ». Depuis 2011, 743 000 euros ont ainsi été engagés à Ouahigouya pour renforcer les infrastructures hydrauliques et les compétences techniques en matière d'eau et d'assainissement.

4 RÉGION DE MONTPELLIER L'association Experts Solidaires en tête de pont

L'exemplarité de cette action de coopération conduite depuis 2014 dans la vallée de l'Oued d'Arghen, dans l'Anti-Atlas au Maroc, tient au fait que 4 communes et 2 syndicats de la région de Montpellier - Montaud, Marsillargues, Marseille, Ganges, le Syndicat mixte de Garrigues Campagne et le Sivom de La Palus - sont impliqués aux côtés de 5 villages marocains. Aux commandes pour mettre du liant dans les rouages: l'association Experts Solidaires, opérationnelle depuis 2013 et constituée d'experts engagés pour la solidarité internationale. « Nous conduisons cette année une quinzaine de projets, indique son directeur, Jean-Pierre Mahé, dont la majorité est relative à l'eau ». Dans les 5 villages marocains que sont Arazane, Imi N'Tayert, Adar, Nihit et Toughmart, comptant 15 000 habitants, des réseaux d'eau et d'assainissement sont en cours d'installation. « Nous ne nous occupons pas que des infrastructures, poursuit Jean-Pierre Mahé. Nous formons les associations locales à la gestion administrative et technique des réseaux, ainsi qu'à la gestion de la ressource en eau et veillons à favoriser les relations entre les communes françaises et marocaines, par exemple via des échanges entre jeunes ». Chaque mairie française gère sa coopération via un projet et un budget propres. Au total, 931 000 euros seront investis, les fonds marocains inclus. « Chacun avance à son rythme, se félicite le directeur. Mais tous sont liés par le souci de ne pas rester muets face au sort de l'autre et la nécessité d'anticiper les répercussions des changements climatiques, déjà présents dans le Maghreb, et qui sonnent à la porte de l'Europe ».

GRAND TÉMOIN Mary Gély



Docteure en sciences du territoire et auteure d'une thèse sur l'action extérieure des collectivités françaises.

Quelles sont les motivations des élus qui se lancent dans la coopération internationale?

S'ils continuent bien entendu à inscrire leur action dans un cadre de solidarité internationale, ils sont une proportion croissante à considérer que la notion de réciprocité est devenue une donnée importante. Ils s'interrogent davantage sur les retombées potentielles pour leur propre territoire: sociales, culturelles, économiques, liées à un apport de connaissances ou de savoir-faire auprès de leurs services techniques.

Quelles peuvent être ces retombées?

Dans le domaine socioculturel, elles peuvent notamment passer par une meilleure intégration des communautés étrangères présentes localement ou par des actions d'ouverture au monde et d'éducation au développement durable dans les établissements scolaires. Lorsque l'économie est prise en compte dans les actions extérieures, les retombées peuvent être diverses: accueil d'entreprises ou de délégations étrangères, échanges entre étudiants ou professionnels, création de réseaux entre les PME-PMI des 2 territoires... Enfin, d'autres retombées peuvent avoir lieu directement dans la collectivité, par l'amélioration de l'expertise de ses agents techniques.

Quels sont les éléments à considérer avant de s'engager?

Quelle que soit la coopération envisagée, il est important de connaître les spécificités sociales, économiques, environnementales des territoires qui vont s'engager. Il m'apparaît fondamental de considérer précisément les besoins, les attentes, les potentialités, les richesses de chacune des deux parties. C'est ainsi que l'on peut déceler ce sur quoi il est pertinent d'échanger et d'engager des actions. C'est ainsi, également, que l'on peut dépasser des relations de type donneur-receveur.



IQU'EAU : l'agriculture innove pour la qualité de l'eau

Qui

La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or.



Quoi

Réduire les impacts environnementaux des systèmes de culture et améliorer la qualité des milieux aquatiques souvent pollués par les nitrates et pesticides utilisés par le monde agricole.

Comment

Grâce à la mise en œuvre d'IQU'EAU, un projet de 198 000 € sur 3 ans dédié à l'expérimentation de nouvelles pratiques. Une série de tests sera menée pour apporter des solutions aux agriculteurs.

3 objectifs

- 1 **LIMITER** les fuites de nitrates
- 2 **DIMINUER** l'utilisation des pesticides, notamment les herbicides
- 3 **OPTIMISER** l'utilisation des ressources en eau



2018
2020
3 années d'expérimentations



Évaluation de l'impact de la présence d'arbres sur les cultures

L'AGROFORESTERIE
(intégration d'arbres dans les cultures)

LES COUVERTS PERMANENTS

ou semi-permanents : trouver les bonnes combinaisons dans le choix des espèces et des variétés



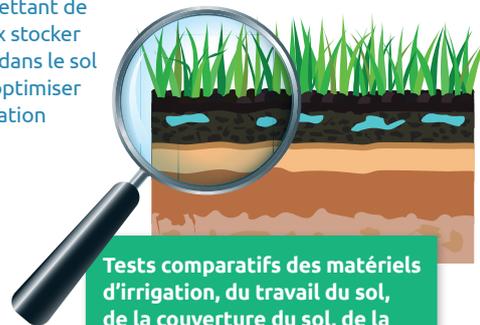
Acquisition d'informations et sensibilisation

4

TECHNIQUES INNOVANTES

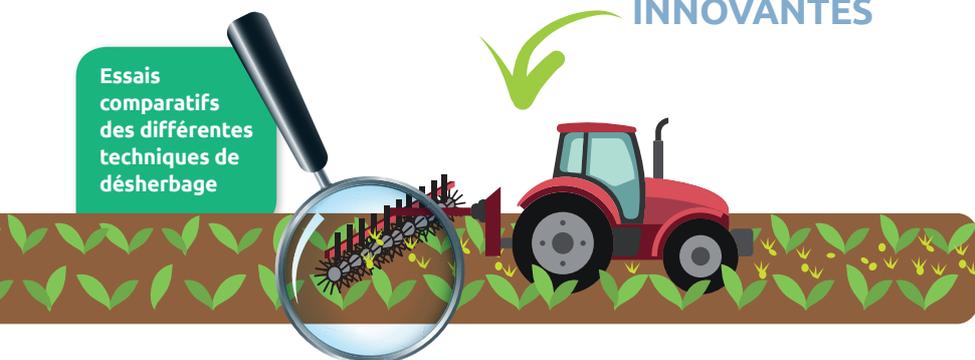
L'ADAPTATION DE PRATIQUES CULTURALES

permettant de mieux stocker l'eau dans le sol et d'optimiser l'irrigation



Tests comparatifs des matériels d'irrigation, du travail du sol, de la couverture du sol, de la gestion des adventices

Essais comparatifs des différentes techniques de désherbage



LE DÉSHERBAGE MÉCANIQUE sur les cultures de colza et de soja

Les partenaires :

Agrosup Dijon / Inra UMR Agro-écologie / Agence de l'eau : financement dans le cadre de l'appel à projets *Économiser l'eau et réduire la pollution agricole*. Cet appel à projets a retenu 24 lauréats (dont IQU'EAU), qui bénéficient d'une enveloppe totale de 3 M€.

Le plateau de Valensole opère sa transition agroécologique

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, le projet Regain est en marche. Agriculteurs, techniciens, scientifiques et institutionnels s'allient pour faire évoluer les pratiques agricoles en conciliant développement économique et préservation de l'environnement.



■ François Prévost et Jacques Espitalier échangent sur l'avenir du plateau de Valensole.



Depuis trois ans, le Parc naturel régional (PNR) du Verdon, la Société du canal de Provence (SCP, gestionnaire des aménagements hydrauliques du territoire), la Chambre d'agriculture des Alpes-de-Haute-Provence et AgroSYS, chaire d'entreprises de Montpellier SupAgro, se sont associés autour du projet Regain. Objectif: mettre en œuvre les principes de l'agroécologie sur le plateau de Valensole, afin de faire face à la sécheresse due au changement climatique et aux pollutions aux pesticides et nitrates, qui entraînent la fermeture de certains captages. « Ce plateau de 17 000 hectares de surface agricole utile est exploité par une cinquantaine d'agriculteurs cultivant en majorité du lavandin, du blé dur, ainsi que de la vigne, des oliviers, amandiers et chênes truffiers, expose Jacques Espitalier, vice-président du PNR et président de la CLE du Verdon. Son sous-sol renferme des systèmes hydrogéologiques complexes car il est constitué de « poudingue », un conglomérat de galets et de sable compacté à des endroits sur plus de 600 mètres d'épaisseur; d'où notre méconnaissance du fonctionnement des nappes et de l'impact des pesticides ».

Chaque partenaire contribue à ce projet transversal grâce à des moyens financiers, humains et techniques. AgroSYS apporte méthode et ingénierie pour réfléchir et expérimenter les pratiques agricoles d'avenir. L'agence de l'eau finance les postes de deux animatrices, au PNR du Verdon et à la Chambre d'agriculture, qui font le lien entre les acteurs. Ce projet commun prend en compte le maintien de l'agriculture, de l'activité économique et de la préservation de la ressource en eau.

“ *Le caractère innovant de Regain tient à son approche globale et systémique, de la parcelle à la filière, à l'échelle d'un territoire tout entier et dans une logique de co-construction avec les agriculteurs.* ”

François Prévost,
délégué territorial de la SCP

Agir sur les sols

Différentes actions ont été mises en place : suivi de la qualité biologique des sols et des pratiques d'irrigation du lavandin, essais d'enherbement entre les rangs de lavandin pour limiter l'érosion et nourrir les terres, ajustement de la fertilisation du blé dur, plantation de haies (près de 4 km actuellement) sur des exploitations volontaires ou encore création du réseau Sol par des lavandiculteurs soucieux d'adopter de meilleures pratiques.

trois ? à

Jean-Benoît Cavalier



Président du syndicat AOC Languedoc

Pourquoi êtes-vous engagé dans un processus de viticulture raisonnée ?

Face aux évolutions climatiques, à la raréfaction des ressources en eau et aux exigences accrues des consommateurs, nous n'avons plus le choix si nous voulons assurer la pérennité de notre vignoble et contribuer à la valorisation économique de notre appellation. Il est primordial de prendre soin de l'eau et du sol: en changeant nos pratiques et en réduisant les traitements phytosanitaires, ainsi que l'utilisation des herbicides. Cet engagement doit être collectif et pris par les quelque 6 000 vignerons concernés par l'AOC Languedoc, répartis sur 43 000 hectares.

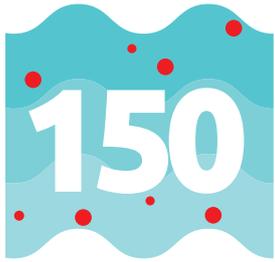
Quels objectifs visez-vous ?

Nous voulons d'ici à trois ans inscrire des clauses culturelles respectueuses de l'environnement dans le cahier des charges de l'AOC Languedoc. Pour ce faire, nous avons remporté un appel à projets instruit par la Région Occitanie au niveau européen et soutenu par l'agence de l'eau. Nous bénéficions de 305 400 euros, débloqués à 70 % par le fonds européen Feader et à 30 % par l'agence de l'eau, pour définir et mettre en place un plan d'action destiné à accompagner les vignerons.

Comment travaillez-vous pour atteindre ces objectifs ?

Nous procédons par étapes: nous commençons par un inventaire des différentes initiatives existantes dans notre zone. Puis, des collectifs de viticulteurs testeront l'application des mesures recensées sur le terrain avant une éventuelle intégration des clauses agroenvironnementales au cahier des charges de l'AOC Languedoc.

(LE SAVIEZ-VOUS ?)



LE NOMBRE DE SUBSTANCES TOXIQUES DIFFÉRENTES encore mesurées à l'aval du fleuve Rhône et rejetées à la mer.

.....

► Source : agence de l'eau



*Sources inaperçues
La pluie tranquille patiente
Nuages changeants*



René Durand (Espira-de-l'Agly)

Extrait du recueil de Haïkus « Des flots, des mots »
publié par l'agence de l'eau

10 à 21 €/ha



LE COÛT ANNUEL MOYEN DES TRAITEMENTS CHIMIQUES ÉVITÉS PAR LE BIO pour réguler les ravageurs en grandes cultures.

.....

► Source : Institut technique de l'agriculture biologique (Itab)

+9,2%

La part de nouveaux producteurs bio au premier semestre 2017, soit 6,5 % de la surface agricole utile.



.....

► Source : agence bio

1 ha sur 2

de la vallée du Rhône est une zone humide. 60 % sont menacés.



85 m³

LE PRÉLÈVEMENT D'EAU ANNUEL MOYEN EN FRANCE pour la consommation d'eau potable d'un habitant.

.....

► Source : ministère de l'Écologie



0,7%

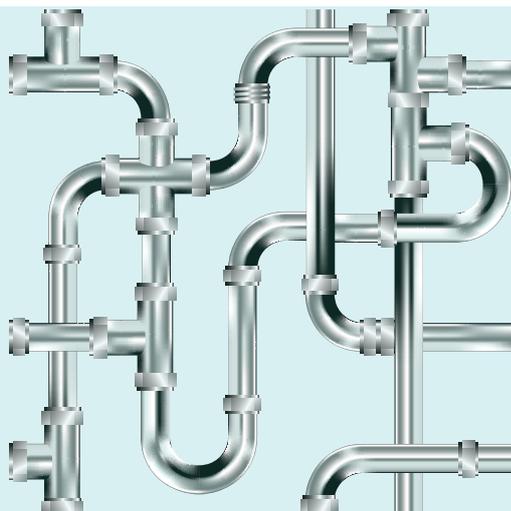
Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'assainissement, incompatible avec la durée de vie des ouvrages.

.....

► Source : enquête Sispea

800

L'estimation du nombre de services d'eau et d'assainissement d'ici à 2020 contre 10 000 aujourd'hui dans le bassin Rhône-Méditerranée.



22 %

des poissons d'eau douce

et 23 %

des amphibiens

sont menacés en France.



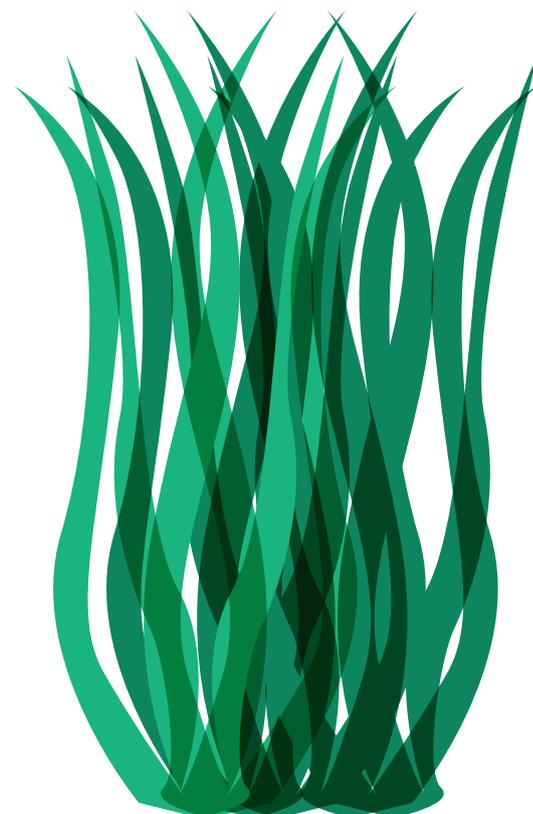
85

Le nombre de collectivités des bassins Rhône-Méditerranée et Corse dont les déversoirs d'orage débordent plus de 20 jours par an.



Posidonies

Un herbier de posidonies met 100 ans pour s'étendre de 1 cm.



2,6 millions

LE NOMBRE DE PERSONNES QUI MEURENT CHAQUE ANNÉE en raison des maladies liées à l'eau et à un environnement insalubre.



Source : Baromètre 2017 de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement – Solidarités International

(PORTRAIT)

Michel Dantin L'esprit des pionniers

Le président du comité de bassin Rhône-Méditerranée de 2008 à 2017, maire de Chambéry et député européen, est un homme de terrain aux talents de défricheur.

« D'aussi loin que je me souviens, j'ai toujours été attiré par la nature et les questions agricoles, raconte Michel Dantin, mais j'ai horreur de l'eau... ». Fils de négociants en combustibles du centre de Lyon, il choisit, au grand dam de ses proches nourrissant quelques ambitions pour ce brillant étudiant, l'enseignement agricole. Car son rêve depuis toujours est de devenir agriculteur, comme son grand-oncle. Empêché pour des raisons de santé, il y renonce mais pas tout à fait en poursuivant dans son domaine de prédilection de manière plus administrative. À 18 ans, il part s'installer à Chambéry et s'engage dans les organisations professionnelles agricoles de Savoie tout en embrassant une carrière politique.

" La réflexion collective fait grandir l'intelligence individuelle. Du débat naît la construction. "

Très rapidement, il enchaîne les hautes fonctions : élu au Conseil départemental de la Savoie de 1985 à 1998, il est nommé vice-président en charge de l'Environnement entre 1994 et 1998, sous la présidence de Michel Barnier, alors ministre de l'Environnement. Ces deux-là se connaissent depuis longtemps. « Je partage avec lui de nombreux points de vue et ce que nous avons fait ensemble sur les questions environnementales compte l'un pour l'autre. C'est un peu mon mentor en vie politique ».

La problématique de l'eau devient assez naturellement une priorité pour Michel Dantin qui, en 30 ans de participation au comité de bassin, a vu s'agrandir le champ de compétences des agences. « Quand on s'intéresse au sujet,



Repères

- 1960 > naissance à Lyon
- 1985 > élu au Département de Savoie
- 2008 > président du comité de bassin
- 2009 > député européen
- 2014 > maire de Chambéry

il y a une multitude de facettes et l'on revient toujours à ce slogan : L'eau, c'est la vie ». Le bassin Rhône-Méditerranée, avec sa diversité de paysages et de climats, est un champ d'études extraordinaire pour cet homme de terrain qui s'est grandement investi pour la dépollution du lac du Bourget, a construit avec l'agence de l'eau le premier contrat permettant d'accompagner les éleveurs dans leurs avancées en matière de dépollution et a lancé de multiples syndicats très actifs encore aujourd'hui sur le terrain. Sa plus grande fierté ? Avoir été le premier bassin à adopter un plan d'adaptation au changement climatique : « Un projet qui paraissait fou à tout le monde et aujourd'hui copié ».

Lutter contre les pollutions

Optimiste sur les problématiques liées au stockage de l'eau, Michel Dantin ne cache pas son inquiétude quant aux coupes budgétaires qui s'annoncent pour toutes les agences de l'eau, alors qu'il reste tant à faire, notamment sur les pollutions toxiques. Si son mandat de président du comité du bassin arrive à son terme en décembre, cet homme engagé va rogner sur l'un de ses principes, en gardant

un pied dans la place. « Nous sommes dans un contexte particulier de fortes tensions budgétaires annoncées. En accord avec mon successeur, je resterai quelque temps pour l'accompagner. Mais tout en m'astreignant au silence pour ne pas être le spectre du commandeur ».

Le livre qui l'a marqué

Germinal d'Émile Zola : « Quand on a une pensée humaniste, ce livre pose les limites d'un très grand nombre de questions ».

Son coup de cœur...

Pour tous les gens, peu nombreux, qui sont capables d'aller chercher dans tout être humain, le talent qui lui permettra de réussir : éducateurs d'exception, professeurs visionnaires. « Révéler le talent de chaque jeune est le grand défi de la société ».

Son coup de gueule...

Contre toutes les caricatures de l'engagement politique, par les médias ou les discussions de comptoir.



Magazine Sauvons l'eau
de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
2-4 allée de Lodz - 69363 Lyon cedex 07
Tél. : 04 72 71 26 00 - www.eaurmc.fr

Directeur de la publication : Laurent Roy • Rédactrice en chef : Valérie Santini • Rédaction : NF2 (Lyon) • Conception réalisation : «...bigbang...fr» • Impression : Faurite • Tirage 12 000 exemplaires • N°ISSN : 2270-2512 • Crédits photos : NF2, Maxime Régner/SILA, Lucien Fortunati, Sivom Petite Grosne, Syndicat mixte de la Loue, Grand Lyon, Sylvie Chappaz, Vasy Paulette, Andromède Océanologie, Daniel Gillet, Pluquet, Olivier Pastor/Toulon Provence Méditerranée - Adobe Stock

